

# **24<sup>ème</sup> Grand Prix de Gap-Bayard**

## **Vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 juillet 2017**

### **Règlement de l'Epreuve**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.  
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.*

#### **Article 1 - Conditions de Participation**

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs licenciés dans une Fédération (voir cahier des charges FFGolf).

1<sup>ère</sup> Série Dames : pas de limite d'index - 1<sup>ère</sup> Série Messieurs : pas de limite d'index

Le champ de joueurs sera limité à 144 joueurs dont 33 dames et 14 wild-cards

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames, les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du MNA à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames.

#### **Article 2 - Forme de Jeu et séries**

54 trous stroke-play (18 trous par jour)

Marques de départs dames : bleues

Marques de départs messieurs : blanches

Départs du 1<sup>er</sup> tour selon le fichier excel de la FFG. Départs du 2<sup>ème</sup> tour seront ceux du 1<sup>er</sup> tour en les divisant en deux et en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes. Départs du 3<sup>ème</sup> tour se feront dans l'ordre inverse des résultats.

Cut après 36 trous : seront retenus les meilleurs scores dans la limite des 2/3 des joueurs inscrits + ex-aequo.

Départage : Play off en trou par trou pour la 1<sup>ère</sup> place de chaque sexe sur les trous n° 1 et 18.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis le 9, 6, 3 et dernier trou.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

#### **Article 3 - Engagements**

Droit d'engagement comprenant la journée d'entraînement du jeudi 20 juillet 2017 (réservations obligatoires auprès du Golf) :

- Adultes : **100€**
- Joueurs de 18 ans et moins (nés en 1999 ou après) : **40€**
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1992 et 1998) : **50€**
- Membres de plus de 25 ans : **50€**
- Membres de moins de 25 ans (nés en 1992 ou après) : **30€**

Les inscriptions devront parvenir, par écrit uniquement, au Golf avant le vendredi 7 juillet 2017 accompagnées du droit d'engagement adressé au :

**GOLF DE GAP BAYARD - Centre d'Oxygénation - RN 85 - 05 000 GAP**

Tout forfait devra être notifié au Golf par téléphone ou par mail [info@gap-bayard.com](mailto:info@gap-bayard.com). Une somme forfaitaire de 10€ sera retenue sur les droits d'engagement (Frais de dossier).

Pour tout forfait enregistré après l'édition des départs, les droits d'inscription resteront acquis à l'organisation.

#### **Article 4 - Prix**

Trophée du Grand Prix.

3 Prix Brut Dames et 3 Prix Brut Messieurs.

La remise des prix aura lieu à l'issue de la compétition et sera suivie d'un cocktail.

#### **Article 5 - Comité de l'Epreuve**

Arbitre - Directeur du Tournoi : Bernard BELY

Arbitre : Alain METZINGER

Directeur Golf Gap : Michel GIRARD

Président de l'AS : Gérard MATHIEU

Commission Sportive AS : JC POQUET